



## REMISE GRACIEUSE AMENDE

-----  
Par anonyme95

Bonjour,

J'aimerais avoir vos solutions concernant un grand nombre d'amende impayées (environ 15000?).

Pour le contexte, j'étais jeune et insouciant, et me rendant pas compte de la gravité, j'accumule les amendes depuis longtemps. Ayant été depuis mon plus jeune âge dans des difficultés financières (addict aux jeux d'argent mais je me suis sevré, dossier de surendettement etc)

Or à ce jour, j'aimerais enfin régulariser ces dettes. De plus, ayant reçu un courrier des huissiers, j'aimerais connaître mes différentes solutions. Alors plusieurs questions:

1- quelles sont mes possibilités de règlement pour les amendes : puis-je faire une demande gracieuse pour supprimer une partie des amendes ? et comment puis-je faire?

2- puis-je demander un échelonnement des amendes et comment ?

3- concernant le courrier d'huissier menaçant de venir retirer mes meubles (alors que c'est chez ma copine et aucun meuble ne m'appartient), que puis-je faire? Puis-je encore demander un échelonnement des amendes figurant sur le courrier d'huissier?

Je vous remercie par avance

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Ne comptez pas sur une remise gracieuse, je connais un cas de carte grise bloquée où j'ai dû intervenir pour aider la personne, mais le fisc ne veut rien savoir.

En revanche, prenez contact avec l'émetteur des amendes (par exemple, le Trésor Public) pour affirmer votre volonté d'en sortir, expliquer votre situation financière et demander un moratoire ou un échelonnement des paiements.

Soyez clair et précis sur les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas payer immédiatement et proposez un plan de paiement réaliste.

Si votre demande était refusée, vous pourriez envisager de saisir le tribunal pour demander un moratoire judiciaire. Un juge peut examiner votre situation et décider d'accorder un moratoire ou un échelonnement des paiements.